

PROCES VERBAL du CONSEIL COMMUNAUTAIRE – 12 juillet 2007

Le conseil communautaire dûment convoqué, se réunira le :

Jeudi 12 juillet 2007

A 18 heures

Salle du conseil – Mairie de Bléré

ORDRE DU JOUR :

- **Approbation du procès verbal de la réunion du 24 mai 2007**
- **Parc éolien à Sublaines : accord de principe**
- **Pays Loire Touraine - boucles cyclables intercommunales (programmation 2008-2010)**
- **Gendarmerie de Bléré**
 - o **Loyer 2007-2010**
- **Culture et Tourisme – spectacle « Cirque Morallès » les 14 et 15 sept 2007**
 - o **Tarifs**
 - o **Convention de reversement**
- **Déchets Ménagers et assimilés –**
 - o **Création d'un poste en CAE « Ambassadeur de tri »**
 - o **Cas des déchets médicaux : DASRI**
 - o **Collecte et traitement des DEEE (reprise des lampes et néons)**
 - o **Collecte et traitement des Pneus**
- **Décision Modificative n° 1 au budget REOM Déchets Ménagers & Assimilés**
- **Rapport d'Activités 2006 du SMITOM**
- **Indemnité au Comptable Public de la CCBVC**
- **Affaires Economiques :**
 - o **Etude de faisabilité pour l'extension des ZA de Bois Pataud - St Julien sur Civray de Touraine, et Ferrière à Athée sur Cher**
 - o **Ateliers d'Accueil :**
 - **Autorisation de déposer le permis de construire**
- **Syndicats Intercommunaux situés sur notre territoire :**
 - o **Courrier de la Préfecture sur les Syndicats Intercommunaux**
 - o **Avis sur le Syndicat intercommunal de Transport Scolaire**
- **POS de Bléré – Révision en PLU**
- **Rapport d'Activités 2006 du SCOT ABC**
- **Croix Rouge Française : demande de soutien pour la Halte Garderie d'Amboise**
- **Questions Diverses**
 - o **Association Jeunesse et Habitat – FJT Amboise : « le logement des jeunes dans le Blérois » - diagnostic et préconisations – mai 2007**
 - o **Information : Rapport sur les Zones Agricoles Protégées de Montlouis s/ Loire**

A Bléré, le 6 juillet 2007

Le Président,

Georges FORTIER

SEANCE du 12 juillet 2007

Etaient présents :

Athée sur Cher : - Mme Marie-Ange PANNETIER

Absents excusés : Mme Marie-Claire ROBERT, pouvoir à M. Robert PAPINEAU - M. Philippe VASLIN

Bléré : Mme Yamina LE BRIZ - Dr Georges FORTIER - M. Marcel BISSON

Absents excusés : M. Jacques CHAMORET - M. Jean-Noël ROBINEAU, pouvoir à Mme Françoise BAROU (départ à 18h40)

Chenonceaux : M. Michel LE GOFF

Absents excusés : M. Daniel CHAMPION, pouvoir à M. Michel LE GOFF

Chisseaux : M. Robert GIRAULT- M. Franck AUGIAS

Cigogné : - M. Gérard JACQUES

Absente excusée : Mme Françoise GUILLARD, pouvoir à M. Gérard JACQUES

Civray de Touraine : M. Alain BERNARD - M. Jean-Paul COUTON

Courçay : M. Jean-François BISTER

Absents excusés : M. Jean-Marc CHAMPION, pouvoir à M. Jean-François BISTER

Dierre : Mme Geneviève HOUSSAIT -

Absent excusé : M. Roland RAIMBAULT, pouvoir à Mme Geneviève HOUSSAIT

Epeigné les Bois : M. Jacky MARCHAU -

Absent excusé : M. Claude LESUR

Francueil :

Absents excusés : Mme Véronique LEMEUNIER - M. Pierre ULLIAC, pouvoir à M. Jean Louis CHERY

La Croix en Touraine : M. André CAILLE - Mme Jocelyne COCHIN - M. Denis CHANTREL

Luzillé : MM Jacky GAUVIN

Absent excusé : M. Michel SACHE

Saint Martin le Beau : - M. Didier AVENET -

Absents excusés : M. Alain KERBRIAND-POSTIC, pouvoir à M. Didier AVENET - M. Alain SCHNEL

Sublaines : M. Joseph LOISELEUR - M. Christian FOUASSIER

Etaient également présents : Martine GOUGUET - Eddy JORANDON

M. Didier AVENET est désigné secrétaire de séance

Approbation du Procès Verbal du 24 mai 2007 –

Le Président rappelle qu'il est question de créer deux nouveaux commerces sur le territoire communautaire : un à Courçay, l'autre à Chenonceaux et fait un point rapide sur le sujet.

Sans aucune autre remarque, **le Conseil communautaire adopte le compte rendu de la dernière assemblée à l'unanimité.**

Monsieur le Président demande à l'assemblée d'accepter le report de deux points de l'ordre du jour au conseil communautaire de septembre :

- Parc éolien de Sublaines : Accord de principe : il est essentiel d'approfondir le dossier avant de le présenter
- Rapport d'activités 2006 du SMITOM d'Amboise : M. SACHE, Vice Président ayant en charge la politique des déchets ménagers étant absent, il serait intéressant d'attendre le mois de septembre pour présenter le rapport pour que celui-ci nous fasse part de ses observations.

Les élus communautaires, à l'unanimité, acceptent le report de ces deux points de l'ordre du jour.

Monsieur le Président informe également l'assemblée du changement dans l'ordre du jour. Le point relatif aux « syndicats intercommunaux situés sur notre territoire » doit être examiné en premier afin de permettre la présence de Mme Françoise BARROU, présidente du Syndicat intercommunal de Transport Scolaire (SITS) du Canton de Bléré.

Syndicats Intercommunaux situés sur le territoire de la Communauté de Communes -

Le président donne lecture du courrier de la Préfecture relatif aux syndicats intercommunaux et sur la nécessité d'une rationalisation de leur nombre et de leur territoire.

Après avoir lu le document, Monsieur le Président passe la parole à Mme BARROU, Présidente du SITS et déléguée communautaire.

Celle-ci rappelle que le sujet d'une intégration du Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire avait été abordé en début d'année 2007 mais sans suite. Aujourd'hui, il est certain que le Conseil Général, et la Préfecture souhaitent que les syndicats se regroupent. Autrefois, une intégration au SIVOM avait déjà été envisagée.

Le territoire du SITS englobe 12 des 14 communes de notre communauté de communes (Courçay et Saint Martin le Beau n'en font pas partie) et regroupe également Azay sur Cher (Communauté

de Communes de l'Est Tourangeau). Un conventionnement est possible avec la Commune d'Azay sur Cher afin de poursuivre l'acheminement des enfants sur Bléré.

Aujourd'hui, le budget du syndicat s'articule ainsi :

- 98 % du budget est consacré aux transports :
 - o 85 % de la somme est supportée par le Conseil Général
 - o Le solde par les familles. Montant annuel maximum 100 € par an par enfant (décision du CG 37) au lieu de 124 € l'an passé sur le territoire. Le conseil général va compléter.
- le solde (frais de fonctionnement) est supporté pour moitié par les communes, et pour moitié par les familles.

Le syndicat s'occupe également du transport des enfants dans certaines écoles primaires.

Pour la Présidente, un rattachement du SITS à la CCBVC serait une simplification.

Le Président, Dr FORTIER, précise que l'intégration pourrait se faire ainsi :

- intégration des transports du secondaire (collège, lycée) à la CCBVC
- convention entre les communes et la CCBVC pour le transport des enfants des écoles primaires et maternelles

La question sera posée également au SITS lors de sa prochaine réunion.

Monsieur PAPINEAU demande quand serait le meilleur moment pour l'intégration. Mme BAROU lui répond que le 1^{er} janvier est la meilleure date. Elle précise que le syndicat est une structure légère qui ne nécessite pas de recrutement spécifique (la personne employée actuellement l'est à hauteur de 10h par semaine). Les Appels d'Offres sont lancés par le Conseil Général. Ils agissent plus de la gestion de terrain.

Le conseil communautaire, entendu Mme BAROU, entendu le Président de la Communauté de Communes, après en avoir délibéré, à l'unanimité, EMET un avis favorable à la reprise de la Compétence Transport Scolaire sur le territoire de la Communauté de Communes dans le cadre du partenariat avec le Conseil Général d'Indre et Loire

Le Président dit également que le regroupement des services d'eau et d'assainissement à la Communauté de communes sera un sujet important pour la prochaine assemblée. Il faudra s'investir dans l'avenir de ces services, mais aussi dans l'avenir du Syndicat intercommunal de Bléré Val de Cher (SIBVC). Quid de son avenir ?

Départ de Mme BAROU à 18h40.

Pays Loire Touraine - boucles cyclables intercommunales (programmation 2008-2010)

Le Président propose, à la demande du Président du Pays Loire Touraine d'étudier la possibilité de réaliser des boucles cyclables intercommunales et intercommunautaires.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **RETIENT** comme étant prioritaire la Boucle 16 (Axe Amboise - Civray - Chenonceaux) en complément de la Loire à Vélo, antenne de Chenonceaux (Amboise Dierre Chenonceaux) - Plan joint - en coopération avec la Communauté de Communes du Val d'Amboise
- **SOLLICITE** un soutien important du Conseil général pour la réalisation de cette boucle 16 notamment dans la traversée de la forêt d'Amboise,
- **RETIENT** également comme étant une priorité pour le développement de la Vallée du Cher l'Axe C dans le cadre d'un partenariat entre le Conseil Général, le Conseil Régional et les Communautés de Communes concernées,

Le président rappelle, au sujet du tourisme, que les offices de Chenonceaux et Bléré bénéficient aujourd'hui de contrats aidés par la région et l'Etat pour leurs permanents. Il en va de même pour l'Association des Amis du Manoir BOHIER à St Martin le Beau. Seulement, ces contrats arrivent à leur terme. Un problème sur le financement risque rapidement d'apparaître pour les offices.

Gendarmerie 39 Rue Gambetta - Loyer de la caserne pour la période 1er juillet 2007 – 30 juin 2010

Le Président présente aux élus communautaires l'avenant au bail du 12 décembre 2004 relatif à la caserne de gendarmerie de Bléré, située 39 Rue Gambetta.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **ACCEPTE** les termes de l'avenant présenté (copie jointe),
- **AUTORISE** le Président, ou en son absence, Monsieur **SACHE**, 1^{er} Vice Président, à signer toutes les pièces relatives au dossier

Saison Culturelle – Festival Jours de Fêtes – Spectacles des 14 & 15 septembre 2007 –

- **Fixation des Tarifs**

Le conseil communautaire, sur proposition de la Commission Culture - Tourisme, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de fixer le tarif du spectacle des 14 & 15 septembre 2007 (Cirque Morallès) comme suit : Enfants : 5 € (- de 16 ans), Adultes : 12 €

- **Convention de reversement à l'Association La Famille (Famille – Cirque MORALLES)**

Le Président rappelle que la convention proposée par l'association La Famille prévoit, en contrepartie des manifestations des 14 & 15 septembre prochain, le reversement de 50 % des recettes à son profit.

Le conseil communautaire, sur proposition de la commission Culture Tourisme, dans le cadre de la saison culturelle communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** les termes du contrat proposé y compris le reversement de 50 % des recettes au profit de l'association « La Famille »
- **AUTORISE** le Président, ou en son absence, le 1^{er} Vice président, M. **SACHE**, à signer toutes les pièces relatives au dossier.

REOM – Déchets ménagers et assimilés -

- **Création d'un poste en CAE (Contrat d'Accompagnement à l'Emploi) à compter du 20 août 2007**

Le Président propose au conseil communautaire de créer un poste d'accompagnement à l'emploi dans le but d'assurer, notamment, des missions d'ambassadeur de tri auprès de nos administrés.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- o **DECIDE de créer un poste en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi, à temps plein, à compter du 20 août 2007**
- o **AUTORISE** le 1^{er} Vice Président (M. **SACHE**) à procéder au recrutement d'une personne et à signer toutes les pièces liées au dossier.

Le Président rappelle que les problèmes liés à la mise en place de la redevance se calment. En 2006, le part variable était au nombre de personnes au foyer, en 2007, ce sera à la levée ce qui occasionne des interrogations.

Monsieur le Président rappelle qu'en principe, les artisans et commerçants ne sont pas admis en déchetterie domestique. Notre communauté de communes a décidé de leur autoriser l'accès moyennant le paiement d'un tarif au dépôt. Cela les assujettit d'ailleurs à la part forfaitaire de 85,50 €.

Monsieur **AUGIAS** demande à ce qu'un apport excessif en déchetterie soit sanctionné par un tarif.

Le Président répond qu'il y a un cubage limité pour les particuliers.

- Collectes des néons et des pneus

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, sur proposition de la Commission Aménagement de l'Espace, à l'unanimité,

- o DECIDE de passer une convention avec la société RECYLUM pour la collecte et le recyclage des lampes et néons usagés (dépôts limités aux particuliers - apport uniquement à la Déchetterie St Julien à Bléré), et ce, à titre gratuit,
- o DECIDE de contracter avec la Société France Recyclage Pneumatique pour la collecte des Pneus qui seront déposés en déchetteries (dépôts limités aux particuliers pour des pneus de véhicules de tourisme - apport uniquement à la Déchetterie de la gare à Chisseaux), et ce, à titre gratuit.

- Déchets médicaux liés à l'automédication

Le président rappelle que nous n'avons pas d'obligations légales quand à la reprise des déchets liés à l'automédication mais beaucoup de communautés de communes semblent assurer gratuitement cette reprise.

Une rencontre avec la DDASS va être organisée afin de finaliser les modalités de reprises.

Monsieur AUGIAS demande à ce que la déchetterie de Chisseaux, déjà ouverte aux collectivités le mercredi, soit également ouverte aux particuliers ce même jour. Le Président répond que cette demande sera examinée par la commission.

Il est précisé que la clôture de la déchetterie de Chisseaux, sera refaite, coté voie ferrée, selon le même principe que celle de Bléré afin de limiter les intrusions sur le site.

- Décision Modificative n°1 au Budget REOM déchets Ménagers et Assimilés

Il s'agit de régulariser quelques modifications d'articles comptables, suite à des erreurs d'imputations de dépenses.

Article D 6288 Autres services extérieurs - 5 000 €

Article D 673 Titres annulés sur exercices antérieurs + 5 000 €

La décision modificative n°1 au budget « REOM déchets Ménagers et assimilés » s'équilibre à 0 euro tant en dépenses qu'en recettes, en section d'investissement tout comme en section de fonctionnement.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, ADOPTE la DM1 au budget REOM déchets Ménagers et assimilés.

Concours du receveur communautaire – Attribution d'indemnités

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de demander le concours du receveur communautaire pour assurer des prestations de conseil,
- ACCORDE l'indemnité de conseil à taux plein,
- ACCORDE également d'indemnité de confection des documents budgétaires

Affaires Economiques :

Le Président fait part d'un courrier de Monsieur Alain KERBRIAND-POSTIC, Maire de St Martin le Beau ayant pour Objet la zone artisanale de la Folie. Il serait souhaitable que cette zone, qui a vocation à s'étendre, soit déclarée d'intérêt communautaire. Ce sujet sera abordé lors du conseil de septembre.

- Etude de faisabilité pour l'extension des ZA de Bois Pataud - St Julien sur Civray de Touraine, et Ferrière à Athée sur Cher

Monsieur JACQUES, Vice Président rappelle qu'il y a un besoin immense d'accueillir de nouvelles entreprises sur notre territoire. Pour cela, il est nécessaire que les études soient réalisées sur les potentialités d'extension des zones de Ferrières et Bois Pataud - St Julien. L'étude servira alors de document de travail à la prochaine équipe.

Le conseil communautaire, sur proposition de la commission des affaires économiques, après en avoir délibéré à l'unanimité, PREND acte des documents relatifs au lancement d'une étude de faisabilité pour l'extension des ZA ST Julien - Bois Pataud sur Civray de Touraine, et Ferrière à Athée sur Cher

- **Ateliers d'Accueil - Autorisation de déposer le permis de construire**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, AUTORISE le Président, ou en son absence, Monsieur SACHE, 1^{er} Vice Président, à signer toutes les pièces relatives au dossier de Permis de construire du bâtiment d'accueil - ateliers relais - situé ZA St Julien, Rue du Commandant JY COUSTEAU à Bléré

POS de Bléré - Révision en PLU

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, DEMANDE à être associé à la Révision du POS de Bléré en PLU et y NOMME Monsieur Gérard JACQUES, notamment au titre des Affaires Economiques.

Rapport d'Activités 2006 du SCOT ABC -

Madame LE BRIZ, Vice Présidente du SCOT représentant notre communauté de communes donne lecture du rapport d'activités du SCOT ABC. Elle précise également le calendrier de mise en place du document en précisant que le SCOT fera l'objet d'un débat lors du prochain conseil communautaire.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, PREND ACTE du rapport d'activités 2005 - 2006 du Syndicat mixte du SCOT ABC

Croix Rouge Française : demande de soutien pour la Halte Garderie d'Amboise

Le Président donne lecture d'un courrier de la Croix Rouge. Il précise que cette action ne fait pas partie de nos compétences.

Questions Diverses

- **Association Jeunesse et Habitat – FJT Amboise : « le logement des jeunes dans le Blérois » - diagnostic et préconisations – mai 2007**

Une intervention du FJT d'Amboise sera programmée lors d'une prochaine réunion

- **Information : Rapport sur les Zones Agricoles Protégées de Montlouis s/ Loire**

Le Rapport sur les zones Agricoles Protégées de Montlouis sur Loire est disponible au siège de la Communauté de Communes.

- **Logements Sociaux – Programmation 2008-2010**

Le Président rappelle que la communauté de communes a un rôle de collecte et de tri des données dans ce domaine. Il est essentiel que chaque commune fasse remonter sa programmation.

- **Plan triennal du Conseil Général**

Il y aura une réunion sur le sujet à la rentrée

Prochaines Réunions communautaires -

Bureaux	Conseils Communautaires
Lundi 24 septembre	Jeudi 27 septembre
Lundi 22 octobre	Jeudi 25 octobre
Lundi 19 novembre	Jeudi 22 novembre
Lundi 17 décembre	Jeudi 20 décembre

Ces dates sont données à titre indicatif et vous seront confirmées par des convocations individuelles.

Aucun autre point n'étant abordé, la séance est levée à 20h10

Le Secrétaire de Séance
Didier AVENET

Le Président,
Georges FORTIER